

# COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>  
Courriel : [services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)  
INFO PROF : Québec (418) 528-7763  
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763



## POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

### Assistance aux professionnels

Québec (418) 643-8210  
Montréal (514) 873-3480  
Ailleurs au Québec, en Ontario  
et au Nouveau-Brunswick 1 800 463-4776

### Télécopieur

Québec (418) 646-9251  
Montréal (514) 873-5951

Sillery, le 12 novembre 2001

À l'attention des directeurs généraux des centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés et des centres d'hébergement et de soins de longue durée

## Récupération des fauteuils roulants payés par la Régie de l'assurance maladie du Québec

En juin 2000, la Régie de l'assurance maladie du Québec et l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec mettaient en œuvre un projet pilote de valorisation des aides à la locomotion attribuées dans le cadre du programme des appareils suppléant à une déficience physique. Le projet prévoyait la récupération, la remise en état et la réattribution des fauteuils roulants et des bases de positionnement. Le communiqué 033/00-06-22, d'ailleurs, vous en informait.

À ce jour, le projet est bien enclenché. L'attribution des appareils valorisés poursuit les buts visés bien qu'elle n'ait pas encore atteint sa vitesse de croisière.

Cependant, les responsables des services d'aides techniques des établissements de réadaptation en déficience physique nous ont fait part de la difficulté à récupérer les appareils auprès d'établissements qui hébergeaient, lors de leur décès, les personnes qui possédaient de tels appareils.

Ces fauteuils roulants et ces bases de positionnement sont récupérés en vertu des articles 13.4 de la Loi sur l'assurance maladie et 57 du Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés en vertu de la Loi sur l'assurance maladie. Ces articles stipulent que l'appareil appartient à la Régie de l'assurance maladie du Québec dès que la personne décède ou ne l'utilise plus et qu'il doit être retourné dans un établissement de réadaptation.

Les centres hospitaliers et les centres d'hébergement ne peuvent donc pas conserver ces appareils pour les ajouter à leur parc de fauteuils roulants mis à la disposition de leurs patients. Seuls les établissements de réadaptation en déficience physique sont autorisés à disposer de ces appareils et à les réattribuer, s'il y a lieu, à des personnes admissibles au programme des appareils suppléant à une déficience physique administré par la Régie.

Nous sollicitons la collaboration de votre personnel afin de faciliter la récupération de ces fauteuils roulants, à propulsion manuelle ou motorisée, ainsi que de ces bases de positionnement. Pour ce faire, nous demandons que le centre hospitalier ou le centre d'hébergement communique avec l'un des établissements de réadaptation en déficience physique apparaissant à l'annexe ci-jointe dès qu'un patient qui était en possession de l'un de ces appareils payés par la Régie est décédé. Ces appareils portent l'inscription: « FOURNI PAR LA RAMQ ». L'établissement de réadaptation récupérera l'appareil, sans frais.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

## LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS

Établissement	Adresse
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec Site Cardinal-Villeneuve (959032)	2975, chemin Saint-Louis Sainte-Foy QC G1W 1P9 tél. : (418) 529-9141
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec Site François-Charon (959032)	525, boul. Hamel Québec QC G1M 2S8 tél. : (418) 649-3700
Centre de réadaptation en déficience physique Carrefour de santé de Jonquière (959202)	2230, rue de l'Hôpital CP 1200 Jonquière QC G7X 7X2 tél. : (418) 541-1045
Institut de réadaptation de Montréal (959062)	6300, avenue Darlington Montréal QC H3S 2J4 tél. : (514) 340-2080
Centre de réadaptation Lucie Bruneau (959082)	2275, avenue Laurier Est Montréal QC H2H 2N8 tél. : (514) 527-4521
Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos (959092)	622, 4e rue Ouest Amos QC J9T 2S2 tél. : (819) 732-3341 (2453) sans frais: 1 800 875-7070
Centre de réadaptation La Maison (959112)	100, ch. Docteur Lemay C.P. 1055 Rouyn-Noranda QC J9X 5C8 tél. : (819) 762-6592
Centre régional de réadaptation La Ressource (959122)	325, rue Laramée Hull QC J8Y 3A4 tél. : (819) 777-6261
Centre de réadaptation Marie-Enfant de l'Hôpital Sainte-Justine (959132)	5200, Bélanger Est Montréal QC H1T 1C9 tél. : (514) 374-1710
Centre de réadaptation Le Bouclier (959152)	260, rue Lavaltrie Sud Joliette QC J6E 5X7 tél. : 1-800-363-2783
Centre de réadaptation Constance-Lethbridge (959162)	7005, De Maisonneuve Ouest Montréal QC H4B 1T3 tél. : (514) 487-1770
Centre de réadaptation Estrie (959172)	1930, King Ouest Sherbrooke QC J1J 2E2 tél. : (819) 346-8411
Centre de réadaptation InterVal (959182)	3450, rue Sainte-Marguerite Trois-Rivières QC G8Z 1X3 tél. : (819) 375-7718
Centre montréalais de réadaptation (959192)	5300, ch. de Chambly, bureau 3 St-Hubert QC J3Y 3N7 tél. : 1 877 462-8638 sans frais